

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS128

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 33 TER

Après l'avant-dernière occurrence du mot :

« santé »

supprimer la fin de l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.